



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

**budget : services extérieurs**

Question écrite n° 42850

## Texte de la question

M. Renaud Muselier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur une préoccupation manifestée par la chambre syndicale des gérants de débits de tabac des Bouches-du-Rhône. Ils viennent d'apprendre la disparition prochaine de la brigade de surveillance des douanes de Marseille, actuellement affectée au centre ville et qui serait mutée au profit des autoroutes. Ce départ est la porte ouverte à l'insécurité et à la propagation de la contrebande. En conséquence, il lui demande s'il entend prendre des dispositions pour maintenir cette brigade dans la cité phocéenne.

## Texte de la réponse

La réforme-modernisation du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie est désormais conduite sur des bases nouvelles définies lors du comité technique paritaire ministériel du 28 avril 2000. L'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers et le développement de la lutte contre les fraudes de toute nature constituent des objectifs prioritaires pour les services financiers. La direction générale des douanes et droits indirects engage une réflexion approfondie, en concertation avec les organisations syndicales, sur ses missions et leur évolution. Cette réflexion, conjuguée à la progression des crédits de fonctionnement alloués à la douane dans le budget pour 2001, doit permettre aux services douaniers de renforcer leur capacité à recouvrer les droits et taxes, de développer leurs fonctions d'accueil et de renseignements aux usagers et de lutter plus efficacement contre les trafics et les fraudes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Renaud Muselier](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42850

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mars 2000, page 1383

**Réponse publiée le :** 16 avril 2001, page 2244